

DOSSIER DE PRESSE

Comité du SYANE :

**1/ Débat d'orientations budgétaires :
un programme de 71 M€ d'investissements, dans les réseaux d'énergies
et le numérique**

**2/ Engagement du projet départemental de déploiement de bornes de recharge
pour véhicules électriques et hybrides**



SYNTHESE

Réuni ce jeudi 11 décembre sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a tenu son traditionnel débat d'orientations budgétaires. Le budget primitif sera voté le 10 février.

Avec un programme d'investissements de 71 M€ pour 2015, en progression de 20% par rapport à 2014, le SYANE confirme son engagement fort pour l'avenir de la Haute-Savoie, portant des projets structurants pour le territoire et les collectivités, dans les domaines des énergies et de l'aménagement numérique.

Dans un contexte économique difficile, le SYANE s'affirme comme un partenaire majeur des collectivités et comme un soutien actif de l'activité économique et de l'emploi. Permis par une politique de mutualisation et de péréquation, ce programme ambitieux, mais maîtrisé, est orienté sur des priorités fortes : la maîtrise de l'énergie, la qualité des réseaux et l'aménagement numérique.

Ainsi, ce programme d'investissements se décompose comme suit :

- 30 M€ d'investissements sur les réseaux d'énergie
- 37 M€ d'investissements sur les réseaux numériques
- 4 M€ pour des opérations en désignation de maîtrise d'ouvrage, les Appels à Projets Energie, le futur siège du SYANE,...

Ce jeudi 11 décembre, les élus du SYANE ont également décidé l'engagement du projet départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

EN SAVOIR PLUS

- Fiche 1 : Énergies : 30 M€ d'investissements, orientés qualité et maîtrise de l'énergie
- Fiche 2 : Aménagement numérique : 37 M€ pour la construction du réseau public départemental en fibre optique
- Fiche 3 : Le SYANE engage le projet départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides



PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie.

A ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes.

Par ailleurs, il développe de nombreuses actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et l'éclairage public, et pour le développement des énergies renouvelables.

Enfin, il a en charge l'aménagement numérique du territoire et à ce titre, engage la réalisation du réseau départemental HSN – Haute Savoie Numérique très haut débit.

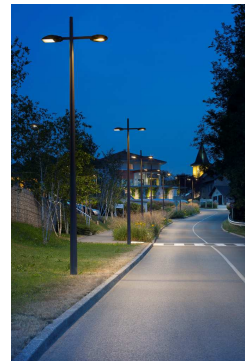
Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication

Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

ENERGIES : **30 M€ d'investissements, orientés qualité et maîtrise de l'énergie**



Un programme d'investissements de 30M€ sur les réseaux d'énergie

Le SYANE réalise, à la demande des communes, des travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public, ainsi que l'enfouissement coordonné des réseaux télécommunications. A ce titre, il propose en 2015 un **programme d'investissements de 30M€** en légère baisse par rapport à 2014 en raison d'une demande moindre des communes.

Plus particulièrement sur les réseaux électriques, **le plan d'action pour la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et de la fourniture électrique** lancé en 2014 **sera poursuivi**, en coordination avec le concessionnaire ERDF : poursuite du plan de sécurisation des réseaux aériens les plus fragiles, lancement d'une deuxième campagne de mesures de la qualité de l'électricité chez les usagers, priorisation des investissements,...

Soutenir les collectivités dans leurs politiques d'efficacité énergétique

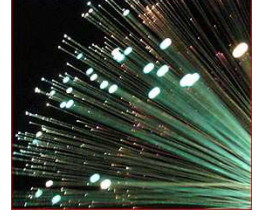
Le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Ainsi, en 2015, le SYANE propose :

- **la poursuite de son programme EPure pour accompagner les communes vers un éclairage public responsable et performant**, notamment avec la mise en œuvre opérationnelle du service d'exploitation et de maintenance pour les 23 premières communes ayant décidé de confier cette mission au SYANE.
- **le renouvellement des Appels à Projets pour accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables**, avec l'inscription de 400 000 € à son budget.

Énergies : **un nouveau service, le Conseiller en Energie Partagé (CEP)**

En 2015, le SYANE proposera aux collectivités qui le souhaitent un service de Conseil en énergie partagé, dispositif soutenu par l'ADEME. Le Conseiller en énergie partagé assurera des missions d'expertise auprès des collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de véritables politiques énergétiques communales : suivi des consommations et des dépenses, assistance à l'exploitation, bilans annuels, assistance à la mise en œuvre de plans d'actions pluriannuels, assistance aux montages financiers,...



AMENAGEMENT NUMERIQUE : 37 M€ pour la construction du réseau public départemental en fibre optique

La construction du réseau public départemental en fibre optique Haute-Savoie Numérique

En 2015, le SYANE propose d'engager 37 M€ pour la poursuite de la construction du réseau public départemental très haut débit en fibre optique « Haute-Savoie Numérique ».

Une première phase vise à construire, en 5 ans, les artères principales du réseau qui relieront les 255 communes du périmètre du projet du SYANE et desserviront en priorité les zones d'activités économiques, ainsi que les principaux bâtiments publics (collèges du Conseil Général de la Haute-Savoie, lycées de la Région Rhône-Alpes,...) et établissements de santé.

A fin octobre 2014, sur 1 300 km de réseau, **560 km de génie civil ont été construits, 140 km de fibre optique ont été tirés** et 740 km ont fait l'objet d'études.

Les premiers raccordements seront possibles dès lors que l'opérateur télécoms qui exploitera et commercialisera le réseau sera choisi dans le cadre d'une procédure de délégation de service public aujourd'hui en cours.

Aménagement numérique : l'engagement de la construction des réseaux de desserte

En 2015, le SYANE engagera la construction des réseaux de desserte qui permettront la couverture des particuliers et des entreprises isolées. 3 300 kms sont à réaliser dans toute la Haute-Savoie pour couvrir 140 000 prises. Les marchés publics pour la construction de ces réseaux de desserte ont été attribués en juin 2014 pour un montant maximal de 66 M€ HT sur 4 ans.

L'élargissement du schéma numérique départemental aux usages et services

En 2015, le SYANE mènera la **révision du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique** de la Haute-Savoie (SDTAN) dont il est porteur.

Conformément au Plan France Très Haut Débit et de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique des Territoires (SCORAN), celui-ci sera **élagi avec un nouveau volet dédié aux besoins en termes d'usages et services numériques** dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique, de la culture,... Le SYANE propose de lancer en 2015 une étude spécifique sur ce thème.

Financement du réseau public départemental en fibre optique Haute-Savoie Numérique

Participations publiques :



*Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie*

Partenaires financiers :





Le SYANE engage le projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Ce jeudi 11 décembre, les élus du SYANE ont décidé d'engager le projet départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Ce projet prévoit l'implantation, en 3 ans, de 250 bornes de recharge, ouvertes au public, dont 246 bornes de recharge accélérée et de 4 bornes de recharge rapides. Chaque borne disposera de 2 points de charge. Les bornes seront accessibles à tous et compatible avec tout type de véhicule électrique.

Le projet, estimé à 3,8 M€, sera réalisé sous réserve d'une réponse favorable de l'ADEME au dossier de candidature que déposera très prochainement le SYANE dans le cadre du programme des investissements d'avenir lancé par l'État. Ce dispositif pourrait permettre de financer jusqu'à 50% de l'équipement, le complément étant financé par le SYANE et les collectivités locales intéressées. Les premiers marchés pourraient alors être lancés au cours du 2^{ème} semestre 2015 pour une pose des premières bornes fin 2015.

Cette décision fait suite à l'étude de faisabilité technico-économique réalisée en 2014, dont les conclusions ont été validées par un comité de pilotage rassemblant les collectivités, les gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des partenaires du monde économique.

En encourageant les véhicules électriques et hybrides, le SYANE confirme son engagement dans la transition énergétique et la recherche de nouvelles solutions énergétiques durables.

Le déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques, à la convergence des compétences du SYANE

- Un acteur départemental, garant d'un maillage cohérent et équitable du territoire, indispensable pour lever l'incertitude de l'autonomie, principal frein psychologique à l'achat de véhicules électriques
- Un acteur départemental garant d'une péréquation des coûts d'investissement et de fonctionnement,
- Un expert des réseaux d'électricité, qui devront nécessairement être adaptés, en coordination avec le concessionnaire ERDF, pour répondre à la demande créée par la recharge de véhicules électriques, nouvel usage des réseaux
- Un expert des réseaux numériques, supports de la modernisation des réseaux électriques qui permettront, notamment, de superviser les infrastructures ou de réguler, en temps réel et à distance, les recharges
- Un expert des énergies, engagé dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables

Chiffres clés

25 000 points de charge en France dont 5 600 sur la voie publique
36 000 véhicules électriques en circulation en France
350 véhicules 100% électriques en circulation en Haute-Savoie